

Spécificité de l'EREA

Internat avec prise en charge éducative adaptée



EREA La Ferté- Macé

L'E.R.E.A. permet de poursuivre après la 3ème vers une formation professionnelle préparant à un CAP.

Conditions d'admission dans les enseignements adaptés

- Après examen du dossier de l'élève par une commission départementale (CDOEASD)

Commission Départementale d'Orientation,
vers les Enseignements Adaptés du Second
Degré (CDOEASD)

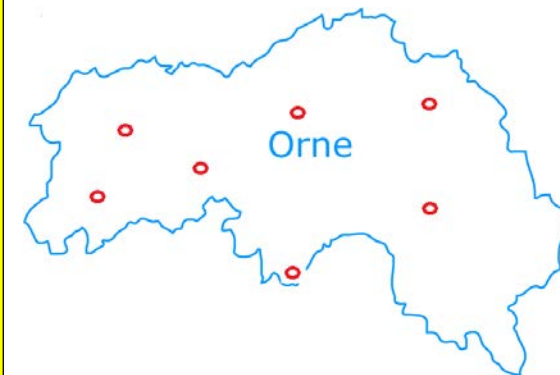
DSDEN de l'Orne
61013 Alençon Cedex

Secrétaire de commission :

Janick GUERINEL

téléphone : 02 - 33 - 32 - 50 - 06

Les SEGPA et l'EREA



*Carte des SEGPA dans
l'Orne*



Pour qui ? Pourquoi ?

Public concerné

- Collégiens de classe de 6^{ème} dont les difficultés d'apprentissage n'ont pas été résolues en fin de cycle 3 : difficultés graves et persistantes, malgré un étayage avéré.
- Une pré-orientation est possible pour les élèves des classes de CM2 présentant des difficultés graves et persistantes, mais doit garder un caractère exceptionnel.

Environnement pédagogique et éducatif

Caractéristiques de l'enseignement :

- Un enseignement aligné sur les programmes du collège
- Avec une progression adaptée des apprentissages
- Un enseignement dispensé en groupes restreints
- Des réunions de synthèse pour un suivi personnalisé des élèves
- Des stages pour construire un projet professionnel à partir de la classe de 4^{ème}



Objectifs

- Acquérir des compétences du socle commun
- Permettre aux élèves d'accéder à une formation qualifiante au minimum de niveau 5

Diplômes

Préparer l'obtention du Certificat de Formation Générale (**CFG**)

Préparer le Diplôme National du Brevet Professionnel (**DNB pro**)

Poursuites d'études

En lycée professionnel : CAP et CAP réservés

Par l'apprentissage (*commerce, services, restauration, maintenance, bâtiment*)

En EREA